

ne fera pas au pouvoir de Sa Majesté Britannique d'accepter les propositions que Mr. de Bussy, à présent Comte de Bussy, a eu ordre de lui faire, & qu'il lui a faites effectivement, pour moyenner un accommodement avec l'Espagne; que moins encore elle pourra donner les mains au partage, conçu à *Versailles*, de la Succession Autrichienne, & employer ses bons offices auprès de la Reine de Hongrie, pour l'engager à se soumettre au plan qui lui a été proposé. Ces considérations, & ce qui s'est passé dans la Haute-Autriche, avec ce qui se présente de la Bavière, ont fait prendre la résolution de former en toute diligence le nouveau Corps de Miliciens, dont nous avons fait mention dans notre dernier Journal, de remonter les Dragons, & d'en augmenter de dix hommes chaque Compagnie. Une Ordonnance du Roi paroît sur ce dernier sujet, depuis la fin de Janvier. On ne s'attendoit pas cependant à cette pièce, à cause qu'on s'assuroit que d'ultérieures démarches des Hollandois régleroient celles de la Cour, quant à cette augmentation; d'autant plus, qu'ils ont déclaré, que de leur part rien ne sera entrepris contre les intérêts de la Couronne, & que l'augmentation de leurs Troupes ne regarde en aucune façon la France. Le Marquis de Fenelon, Ambassadeur du Roi à La Haye, avoit donné part à Sa Majesté d'une résolution de la République d'Hollande, prise le 19. Decembre sur ce sujet; résolution qui a été bien reçûe, mais seulement jusqu'à l'article de la nouvelle augmentation, comme on va le voir dans la Lettre suivante, que le Roi écrivit le 4. Janvier au Marquis de Fenelon.

MONSIEUR